

# Un temps d'échange autour de la correction, les devoirs et les notes à l'école élémentaire :

## La correction à l'école élémentaire au cycle 3

### ➔ La correction collective, orale ou écrite :

L'enseignant conduira progressivement l'élève à passer d'une correction guidée à une autocorrection en adoptant certaines dispositions et en mettant en place des outils d'aide à la correction.

La correction collective devrait jouer ce rôle et permettre l'analyse collective des erreurs et la mise en œuvre de stratégies pour les corriger, pariant ainsi sur la capacité progressive de l'élève à mobiliser individuellement ses démarches construites et vécues collectivement.

**\* Cela nécessite incontestablement une relation de confiance réciproque entre le maître et l'élève positionnant, tous les deux, l'erreur comme un « objet » à travailler et non comme une marque d'un état d'incompétence.**

### ➔ La correction individuelle écrite (notamment les cahiers du jour) :

La correction magistrale est d'abord effectuée à l'attention de l'élève qui est le premier destinataire de son message.

Tout travail écrit de l'élève se doit d'être corrigé avec beaucoup de minutie et de rigueur, l'enseignant évitera tout jugement de valeur porté sur le cahier :

- Du type : « *Tu n'as rien écouté comme d'habitude* », « *Aucune concentration* », « *C'est nul, tu ne fais rien à la maison !* »...
- Ecrire plutôt : « *Exercice à retravailler avec moi* », « *Les nombreuses erreurs de calculs nécessitent une bonne révision des tables* »...
- Noter aussi les points positifs et les perspectives : « *ce travail témoigne de nets progrès, les erreurs encore présentes seront à retravailler avec moi en aide personnalisée* »...

Une correction bien conçue est une manifestation du respect que le maître porte à son travail dans le respect de l'élève.

Un code de correction peut être élaboré puis utilisé par l'enseignant et ses élèves.

Une correction est également effectuée pour répondre aux attentes de l'institution scolaire, pour rassurer les parents en les informant sur la qualité du travail fourni, pour témoigner de la progression de l'élève au sein de sa classe, en termes d'apprentissage.

### ➔ La correction par l'élève :

Il faut distinguer dans les exercices, ce qui peut être directement corrigé par l'élève (erreur de calcul, oubli...) de ce qui relève d'une mauvaise compréhension, voire d'une incompréhension de la tâche.

Il faut accompagner progressivement l'élève depuis la maternelle, pour qu'il reprenne régulièrement son travail et le corrige.

➔ **La correction individuelle :**

La correction des exercices d'application ou d'entraînement suppose que l'enseignant aménage espace et temps à cet effet.

Le support sur lequel les exercices sont réalisés doit ménager des espaces pour la correction.

La correction à deux :

La correction par deux peut être une bonne médiation entre la correction collective et la correction individuelle. Elle peut rassurer tout en préparant l'élève à se passer de l'enseignant.

**Les devoirs à l'école élémentaire :**

La question des devoirs reste un sujet sensible qui ne suscite pas seulement de l'intérêt mais de véritables passions.

Dès 1956 : Circulaire du 29 décembre 1956 :

*« Il est interdit, dans l'enseignement élémentaire, de donner des travaux écrits à exécuter à la maison ou en étude. »*

Interdiction reprise dans la circulaire du 17 décembre 1964 et dans celle du 6 septembre 1994.

➤ Du point de vue institutionnel :

Aujourd'hui les devoirs à la maison restent interdits, le travail oral et les leçons sont autorisés.

Aucun texte ne demande aux enseignants de prescrire un travail aux élèves après la journée de classe.

➤ Du point de vue démocratique :

Laisser les élèves et leur famille seuls face aux devoirs est source d'iniquité.

➤ Du point de vue du bien être de l'enfant :

Les élèves scolarisés en élémentaire sont encore jeunes ; Ils fréquentent l'école de plus en plus longtemps, garderie, restaurant scolaire, étude... dans certains cas, la journée d'un écolier peut atteindre la durée de travail d'un salarié.

➤ Du point de vue social :

La réalisation des devoirs à la maison diminue le temps de loisirs et de repos.

➤ Du point de vue affectif :

Le travail personnel de l'élève ne doit pas devenir une source de conflit notamment avec les parents.

➤ Du point de vue pédagogique :

La pratique des devoirs écrits met en relief des modèles simplistes de la réussite scolaire en occultant les conditions et les processus complexes d'acquisition des connaissances.

Parfois la complexité des tâches demandées requiert la relance d'un adulte avisé. Cet acte pédagogique doit se faire par un professionnel qui cherchera à étayer les connaissances sans se substituer à l'élève.

**Les notes à l'école élémentaire :**

A l'école élémentaire, le livret personnel de compétences s'inscrit dans un cadre européen, le socle commun des connaissances et compétences s'inscrit dans la logique des résolutions européennes sur l'orientation et la formation tout au long de la vie.

En France, on se référera à la loi d'orientation pour l'avenir de l'école de 2005.

Dans ce livret, apparaissent des compétences à atteindre.

Une compétence est un ensemble cohérent et indissociable de connaissances, de capacités et d'attitudes.

Qu'entendons-nous par connaissance ?

Les connaissances fondamentales à acquérir et à mobiliser dans le cadre des enseignements disciplinaires, définis par les programmes.

Qu'entendons-nous par capacité :?

Des aptitudes à mettre en œuvre les connaissances dans des situations variées.

Qu'entendons-nous par attitude :?

Une ouverture aux autres, le goût pour la recherche de la vérité, le respect de soi et des autres, la curiosité et la créativité.

Maîtriser une compétence, c'est pouvoir mobiliser et réinvestir des connaissances, des capacités et des attitudes afin d'atteindre un objectif précis dans une situation donnée.

Et les notes dans tout ça ?

Le 6 juin 2012, le ministre de l'Éducation Nationale, Vincent Peillon, se disait favorable à une évolution de la notation.

On peut s'interroger sur le rôle des notes dans la progression et le parcours d'un élève ainsi que sur les effets qu'elles peuvent engendrer.

Les notes peuvent très vite s'avérer néfastes pour l'estime de soi, favoriser et accentuer une souffrance scolaire, engendrer une compétition pas toujours positive et permettre la détérioration des relations familiales.

La loi d'orientation prévue en octobre 2012, devrait poser clairement les termes du débat plus que passionné.